

COMMUNIQUÉ IMPORTANT



Report du vote sur les propositions de modifications au *Code de procédures des assemblées délibérantes de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk*

Qey,

Le 25 septembre dernier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a déclenché une grève nationale qui oblige Postes Canada à cesser ses activités durant la période de grève. Cette grève entraîne des coupures dans la distribution postale destinée aux individus et a des impacts partout dans le pays, incluant sur les activités de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW).

La PNWW est actuellement en processus de consultation relativement à une question nécessitant le vote des membres de la PNWW, soit l'adoption de propositions de modifications au *Code de procédures des assemblées délibérantes de la PNWW*. Le, ou vers le 17 septembre, le Directeur de scrutin a par ailleurs effectué un premier envoi aux membres de la PNWW ayant le droit de vote, conformément au *Code de votation* de la PNWW.

En raison de la grève, il y a une possibilité que certains membres de la PNWW n'aient pas reçu le premier envoi du Directeur du scrutin avant le déclenchement de la grève, ce qui pourrait avoir pour effet de priver ces membres d'effectuer un vote suffisamment informé. L'envoi de la trousse de votation en fonction des délais prévus au *Code de votation* de la PNWW est également compromis par la grève de Postes Canada.

Considérant l'incertitude reliée à la reprise des activités de Postes Canada, la PNWW a pris la décision, à la suite de discussions avec le Directeur de scrutin, de reporter la période de vote par correspondance. Le dépouillement du vote initialement prévu le 15 novembre 2025 aura lieu le **20 décembre 2025, à la même heure**.

Conséquemment, la séance d'information prévue le 7 octobre prochain est reportée au **19 novembre 2025**.

À cet effet, chaque membre recevra une nouvelle trousse d'information et de vote relativement à cette question nécessitant le vote des membres de la PNWW. Reprendre le processus de vote permettra ainsi de préserver l'intégrité du système de votation et de garantir le plein exercice du droit de vote des membres de la PNWW, tout en assurant le respect de l'application du *Code de votation* de la PNWW.

Dans l'éventualité où la grève de Postes Canada se prolonge au-delà d'une période permettant à la PNWW de tenir le scrutin à la date annoncée au présent avis et en respect du *Code de votation* de la PNWW, celui-ci sera reporté ou annulé et les membres en seront informés.

Woliwon,
Le Grand Conseil de la PNWW